



SOMMET CITOYEN Saison 2

ATELIERS DE FAISABILITE COMPTE-RENDU ATELIER « BUDGET PARTICIPATIF » SEANCE 1

Date, horaire et lieu de la séance : 12/12/2017 Musée de l'Aubette

Nombre de personnes présentes : 13

Date, horaire et lieu de la prochaine séance : 31 janvier 2018 au Centre Administratif

OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

L'objectif annoncé de la séance est de parvenir à étudier la proposition faite relative à la mise en œuvre d'un budget participatif.

Rappel des modalités proposées :

1. Investissement jusqu'à 5% du budget d'investissement de la ville (100 M€ => env. 5 M€)
2. Budget annuel non par quartier mais à l'échelle de la ville
3. Les projets doivent répondre à l'intérêt général
4. Classement et hiérarchisation des projets par internet et vote en présentiel
5. Mise en œuvre délai de 2 ans maximum
6. Projets d'habitants et/ou de collectifs d'habitants et non portés par des associations
7. Comité de suivi (habitants volontaires et techniciens Ville)

METHODE/DEROULE

Mise en place d'une démarche annuelle :

- Montage dépôt
- Etude de faisabilité
- Visualisation
- Vote
- Mise en œuvre

Il est important de voir la démarche en fonction des projets et des démarches d'accompagnement de ceux-ci et non sur le seul volet d'un budget alloué.

Conditions de réussite

Calage des opérations en fonction des contraintes administratives :

- Connaissance du fonctionnement et du calendrier budgétaire de la ville

- Prise de connaissance des contraintes calendaires en matière d'étude de faisabilité technique et du nombre de services à impliquer
- Plus les projets seront importants et donc coûteux, plus les délais risquent d'être impactés
- Importance de voir émerger rapidement les projets votés afin de garder la dynamique annuelle, donner du rythme à la démarche.
- Exemple de Metz avec un Plafonnement à 80 k€ par projet et par quartier et une enveloppe supplémentaire pour des projets Ville
- La part du budget mis à disposition du Budget participatif reste à définir peut être de manière exponentielle et sera confirmée par délibération
- Mise en place d'une plateforme des projets.

Il faudra aussi prendre en compte la part et le coût du fonctionnement du Budget Participatif (communication, RH, réunions, Etc.)

Recruter des porteurs de projets qui s'engagent dans la durée afin de maintenir une réelle dynamique dans la réalisation.

Les démarches de communication sur le dispositif

Privilégier la démarche « aller vers » pour plus de visibilité et susciter l'engouement. Outils adaptés - Plateforme numérique mais attention à la fracture numérique.

Procédures

Sélection des projets ?

Utilisation de la plateforme numérique de participation citoyenne pour :

- Communiquer sur le calendrier (rétro planning).
- Mettre en avant les projets retenus.
- Favoriser le droit au vote sur les projets les plus fédérateurs.
- Comprendre et adopter la temporalité (le timing de réalisation) des projets ?

Dépôts, réception, études de faisabilité, validation, hiérarchisation, vote, mise en œuvre, livraison, événements festifs annuels, évaluation du projet, réajustements à prendre en compte.

Anticipation année -1 pour mise en œuvre dans l'année suivante. Etablir un calendrier de réalisation et en lien avec les contraintes budgétaires de la collectivité.

Enveloppe budgétaire

Enveloppe budgétaire globale dédiée et pilotée par quel service ? Qui sera le porteur du projet ? Quelle sera la part de la Participation citoyenne ? La Direction du territoire ? Direction des finances ?

Comment veiller à une équité le territoire ? La dynamique inter-quartiers ?

RELEVÉ DE DECISIONS DES OBJECTIFS DE LA PROCHAINE SEANCE :

Suite à nos échanges, il nous a paru évident de mettre en place un modèle de suivi par quartier sur la base d'un équilibre qui garantira un accompagnement à la hauteur de chaque projet et de toutes les initiatives qui s'inscriront dans la démarche.

Les participants à cet atelier ont également retenu la possibilité d'avoir une certaine souplesse dans l'attribution des financements. La taille du projet devra également déterminer le niveau de financement. Garder la possibilité de ventiler les budgets non utilisés pour soutenir les projets en souffrance.

OBJECTIFS PROCHAINE SEANCE :

Après un retour sur les précisions techniques et administratives énoncées lors de la première rencontre, il s'agira de mettre en place :

- Une proposition d'expérimentation de budget participatif pour l'année à venir qui pourra servir de pilote à l'évolution de ce projet.
- Définir le plus précisément possible le calendrier et les différentes étapes de cette expérimentation.